

DEUXIÈME SUJET

La démarche scientifique exclut-elle tout recours à la foi ?

I- DÉFINITION DES TERMES ET EXPRESSIONS ESSENTIELS

La démarche scientifique : Procédés d'élaboration des connaissances en science.

Exclure : Rejeter, être incompatible avec, ne pas admettre.

Recours à la foi : Le fait d'admettre des croyances, croire en des dogmes.

II- PROBLÈMES À ANALYSER

La science, dans son procédé d'élaboration des connaissances, peut-elle se passer de la croyance ?

III- AXES D'ANALYSE ET RÉFÉRENCES POSSIBLES

Axe 1 : La démarche scientifique peut se passer de la foi.

Arg. 1 : Par principe, la science s'oppose à la foi.

La démarche scientifique est rationnelle, démonstrative, critique, tandis que la foi est adhésion totale à des dogmes, soumission à une transcendance.

Cf. Freud, dans Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse : « Pourquoi la religion ne met-elle pas un terme à ce combat... pour ce qu'on appelle d'une façon générale la vérité, il faut s'en tenir à la science. »

Arg. 2 : La démarche scientifique est une remise en cause permanente de ce qui est.

Cf. Gaston Bachelard.

Axe 2 : Au fondement de la démarche scientifique se trouve la foi.

Arg. 1 : Le savant croit en sa méthode comme une méthode infaillible, comme un modèle et aussi en la possibilité d'accéder à la vérité contrairement aux sceptiques.

Arg. 2 : Toute démarche scientifique part d'hypothèses auxquelles le savant croit avant toute expérimentation.

Selon Claude Bernard, l'hypothèse est perçue comme une réponse anticipée suivant la démarche expérimentale.

Les sciences formelles sont des sciences hypothético-déductives, dont l'axiomatique, composé d'axiomes, de postulats admis comme vrais et qui servent à démontrer des théorèmes.

Exemple de la géométrie euclidienne.

DEUXIÈME SUJET

Dieu est-il responsable de ce que l'homme fait?

I- DÉFINITION DES TERMES ET EXPRESSIONS ESSENTIELS

- **Dieu** : être parfait, transcendant, créateur de l'univers, être omniscient et omnipotent, l'Absolu, principe premier.
- **Être responsable** : être le maître, l'auteur, l'artisan, répondre de se porter garant de, incomber à, relever de, répondre de.
- **Ce que l'homme fait** : ensemble des actes posés par l'homme, qui constituent la trame de son existence, son histoire.

Reformulation

Les actes posés par l'homme incombent-ils à Dieu entendu comme maître absolu ?

II- Problèmes à analyser

L'existence de Dieu remet-elle en cause la responsabilité de l'homme ?

III- Axes d'analyse et références possibles

Axe 1: Dieu est artisan du devenir de l'homme.

Arg1 : L'homme est le produit ou la créature de Dieu

Cf. Les théologiens traditionnels

Les croyances fatalistes et providentialistes affirment que tout ce que l'homme fait ou tout ce qui lui arrive dans son histoire dépendent de Dieu. En tant que créature, l'homme ne peut échapper au destin préétabli, il est un acteur dont les actes, échappant bien souvent sa propre compréhension, exécutent un scénario déjà écrit par son créateur à son insu.

Romains 9:20 (La bible Darby) « Mais plutôt, toi, ô homme, qui es-tu, qui contestes contre Dieu? La chose formée dira-t-elle à celui qui l'a formée: Pourquoi m'as-tu ainsi faite? »

Holbach, Le bon sens du curé Meslier : " Il semblerait que ce Dieu n'a créé les nations que pour être les jouets des passions et des folies de ses représentants sur terre."

Arg 2 : Le devenir humain obéit à une volonté suprême.

Cf. **Spinoza** dans l'**Ethique** et le **traité théologico-politique**
Pour Spinoza, les idées et les actions des individus obéissent à un déterminisme causal, c'est-à-dire qu'ils sont affectés par leur nature à agir ou penser de telle ou telle manière. Dieu est la cause qui détermine l'homme. De ce point de vue, on ne pourrait pas tenir l'homme responsable des actes qu'il pose puisqu'il est naturellement conditionné à agir selon son essence. C'est donc Dieu en tant que cause, qui serait responsable des actes de l'homme.